

**Fonctionnaires Stagiaires affectés en Seine-Saint-Denis**  
**Professeurs des écoles**

PUBLICS CONCERNÉS		Fonctionnaires stagiaires en Seine-Saint-Denis (93) / site Inspé de Livry-Gargan	
		Accueil : 45, avenue Jean Zay, 93190 Livry-Gargan Parking : 217-219 chemin des postes, 93190 Livry-Gargan	
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps partagé en classe (DIU FS 50%)	Accueil institutionnel et pédagogique des nouveaux FS	Lauréats de l'ensemble des concours (session normale, concours supplémentaire et interne exceptionnel) du CRPE 2025 <b>Mercredi 27 août - Matin</b> Accueil institutionnel le mercredi 27 août au matin (invitation transmise par la DSDEN) à l'USPN - site de Bobigny Entrée des parkings par la rue de Chablis ou l'avenue de la Convention sur présentation de l'invitation Site Inspé de Livry-Gargan	
	Accueil pédagogique des FS en prolongation ou renouvellement	Un rendez-vous individuel sera proposé aux FS concernés pour établir un contrat pédagogique	
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de l'ensemble des FS	Mercredi 27 après-midi et jeudi 28 août 2025 journée - <i>En circonscription</i> (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)	
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	<u>En visioconférence</u> <u>Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 3 septembre ou mercredi 10 septembre de 14h à 14h30</u>	
	Début des temps de formation obligatoire à l'Inspé	Site Inspé de Livry-Gargan Jeudi 4 septembre 2025 (FS en vague B) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i> Vendredi 5 septembre 2024 (FS en vague A) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i> Mercredi 17 septembre 2025 (FS vagues A et B) - <i>accompagnement à la prise de fonctions (1/2 journée) horaires à préciser</i>	
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps plein en classe (DU FS 100%)	Accueil institutionnel et pédagogique des nouveaux FS	Lauréats de l'ensemble des concours (session normale, concours supplémentaire et interne exceptionnel) du CRPE 2025 USPN - site de Bobigny / Entrée des parkings par la rue de Chablis ou l'avenue de la Convention sur présentation de l'invitation <b>Mercredi 27 août - Matin</b> Accueil institutionnel le mercredi 27 août au matin (invitation transmise par la DSDEN) à l'USPN - site de Bobigny Entrée des parkings par la rue de Chablis ou l'avenue de la Convention sur présentation de l'invitation	
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de l'ensemble des FS	Mercredi 27 après-midi et jeudi 28 août 2025 journée - <i>En circonscription</i> (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)	
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	<u>En visioconférence</u> <u>Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 3 septembre ou mercredi 10 septembre de 14h à 14h30</u>	
	Temps de formation obligatoire (12 jours)	7 jours de formation sur le site Inspé de Livry-Gargan ( <i>planning mis à disposition début septembre</i> ) : - 4 jours de formation, en français et mathématiques, sur 4 mercredis entre septembre et janvier - 3 jours de formation, dans deux disciplines de la polyvalence, sur des temps de classe (remplacement prévu)  5 jours de formation pris en charge par la DSDEN et/ou les IEN de circonscription (dont 2 jours d'accueil en circonscription les 27 et 28 août 2024)	
Etudiants fonctionnaires stagiaires à temps partagé lauréats des sessions 2021 et antérieures ayant un M2 à valider (M2 EFS)	Accueil pédagogique	Site Inspé de Livry-Gargan Un rendez-vous individuel sera proposé aux étudiants concernés pour établir un contrat pédagogique	
	Début des enseignements <i>(hors UE initiation et formation à la recherche - IFR)</i>	Site Inspé de Livry-Gargan Jeudi 4 septembre 2025 (FS en vague B) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i> Vendredi 5 septembre 2024 (FS en vague A) <i>horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente</i> Mercredi 17 septembre 2025 (FS vagues A et B) - <i>accompagnement à la prise de fonctions (1/2 journée) horaires à préciser</i>	
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de l'ensemble des FS	Mercredi 27 après-midi et jeudi 28 août 2025 journée - <i>En circonscription</i> (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)	
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	<u>En visioconférence</u> <u>Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 3 septembre ou mercredi 10 septembre de 14h à 14h30</u>	
	Début des enseignements des unités d'initiation et de Formation à la Recherche (IFR) pour la rédaction du mémoire	Se rapprocher du Service Master MEEF 1er degré pour l'inscription aux IFR (masterpremierdegre@u-pec.fr) <b>Mercredi 3 septembre 2025 après-midi</b>	

N.B. : une vague provisoire vous sera donnée par la DSDEN et restera en vigueur jusqu'au 2 septembre inclus (vague 1 / vague 2).

Puis une vague définitive vous sera donnée par l'Inspé à partir du 4 septembre (vague A / Vague B) et restera valable jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sauf message contraire, la vague 1 devient la vague A et la vague 2 devient la vague B.

Les enseignements ont lieu habituellement entre 8h30 et 17h30 (pas de temps de formation durant les vacances scolaires de la zone C).

## Accompagnement à la prise de fonction des Fonctionnaires Stagiaires 1er degré Temps partagé 50% en classe / 50% en formation obligatoire Seine-Saint-Denis - Rentrée 2025

N.B. : une vague provisoire vous sera donnée par la DSDEN au plus tard le 27 août et restera en vigueur jusqu'au 2 septembre inclus (vague 1 / vague 2).  
Puis une vague définitive vous sera donnée par l'Inspé à partir du 4 septembre (vague A / Vague B) et restera valable jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sauf message contraire, la vague 1 devient la vague A et la vague 2 devient la vague B.

lundi 25 août 2025	mardi 26 août 2025	mercredi 27 août 2025	jeudi 28 août 2025	vendredi 29 août 2025
		FS	FS	FS en binôme dans l'école
		<b>Matin (9h-12h) : Université Sorbonne Paris Nord - Bobigny</b> Accueil institutionnel*  <b>Après-Midi : En circonscription</b> Accueil par les équipes de circonscription*	<b>En circonscription</b> Journée d'accueil par les équipes de circonscription*	<b>En école</b> Pré-rentree des FS dans leurs écoles respectives

\* se référer à l'invitation envoyée par la DSDEN et/ou l'IEN \* se référer à l'invitation envoyée par l'IEN

lundi 1 septembre 2025	mardi 2 septembre 2025	mercredi 3 septembre 2025	jeudi 4 septembre 2025	vendredi 5 septembre 2025
FS en binôme en classe		FS	FS Vague A en classe	FS Vague B en classe
<b>En école</b> Prise en charge de la classe en binôme dans l'école d'affectation	<b>En école</b> Prise en charge de la classe en binôme dans l'école d'affectation	<b>En circonscription (1/2 journée)</b> Rencontre avec les tuteurs PEMF-DEA en charge du suivi dans la classe des FS**	<b>FS Vague B à l'Inspé***</b>	<b>FS Vague A à l'Inspé***</b>

\*\* se référer à l'invitation envoyée par le PEMF/DEA

lundi 8 septembre 2025	mardi 9 septembre 2025	mercredi 10 septembre 2025	jeudi 11 septembre 2025	vendredi 12 septembre 2025
FS Vague A en classe	FS Vague A en classe		FS Vague B en classe	FS Vague B en classe
<b>FS Vague B à l'Inspé***</b>	FS Vague B : formation sur les élèves hautement perturbateurs et la responsabilité professionnelle pris en charge par la MAIF 9h - 16h <i>Mairie de Bondy (modifié)</i>		FS Vague A : formation sur les élèves hautement perturbateurs et la responsabilité professionnelle pris en charge par la MAIF 9h - 16h <i>Mairie de Bondy (modifié)</i>	<b>FS Vague A à l'Inspé***</b>

\*\*\* selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

lundi 15 septembre 2025	mardi 16 septembre 2025	mercredi 17 septembre 2025	jeudi 18 septembre 2025	vendredi 19 septembre 2025
FS Vague B en classe		FS	FS Vague A en classe	
<b>FS Vague A à l'Inspé***</b>		<b>FS Vagues A et B à l'Inspé**</b> formation sur une demi-journée avec les coordonnateurs Inspé et les PEMF/DEA du groupe	<b>FS Vague B à l'Inspé***</b>	

\*\*\* selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

\*\* se référer à l'invitation envoyée par l'Inspé début septembre

lundi 22 septembre 2025	mardi 23 septembre 2025	mercredi 24 septembre 2025	jeudi 25 septembre 2025	vendredi 26 septembre 2025
FS Vague B en classe			FS Vague B en classe	
<b>FS Vague A à l'Inspé***</b>			<b>FS Vague A à l'Inspé***</b>	

\*\*\* selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

lundi 29 septembre 2025	mardi 30 septembre 2025	mercredi 1 octobre 2025	jeudi 2 octobre 2025	vendredi 3 octobre 2025
FS Vague A en classe			FS Vague A en classe	
<b>FS Vague B à l'Inspé***</b>			<b>FS Vague B à l'Inspé***</b>	

\*\*\* selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

# Fonctionnaires stagiaires

## TEMPS PARTAGÉ (FS affectés à 50% dans une classe)

### Département de la Seine-Saint-Denis

AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025		OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025		DÉCEMBRE 2026		JANVIER 2026		FÉVRIER 2026		MARS 2026		AVRIL 2026		MAI 2026		JUIN 2026		JUILLET 2026			
V	1	C	L	1	Me	1	S	1	B	L	1	D	1	D	1	Me	1	V	1	B	L	1	Me	1	
S	2	C	Ma	2	A	J	D	2	B	Ma	J	A	L	L	J	S	2	S	2	B	Ma	J	A	J	2
D	3	Me	3	V	A	V	B	L	Me	Me	S	A	Ma	Ma	B	V	D	D	D	B	Me	V	A	V	3
L	4	J	4	S	B	S	B	Ma	B	J	D	A	J	Me	A	S	S	4	L	B	J	B	S	S	4
Ma	5	V	5	D	B	D	B	Me	B	V	Me	A	V	J	A	D	D	Ma	Ma	B	V	B	D	D	5
Me	6	S	6	L	B	L	B	J	A	S	A	A	Ma	Me	A	S	6	Me	Me	B	S	B	S	L	6
J	7	D	7	Ma	B	Ma	B	V	A	D	A	A	V	J	A	V	7	J	J	B	V	B	D	D	7
V	8	A	L	8	B	Me	B	S	A	L	A	B	L	Me	A	L	L	8	V	B	L	B	L	L	8
S	9	A	Ma	9	B	J	A	D	A	Ma	A	B	Ma	Me	A	Ma	Me	S	S	B	Ma	B	Me	J	9
D	10	Me	10	V	B	V	A	L	A	Me	A	B	Ma	S	A	V	D	D	D	B	Me	B	V	V	10
L	11	B	J	11	A	S	A	Ma	A	J	B	B	J	Me	A	S	11	B	L	B	J	B	S	S	11
Ma	12	B	V	12	B	D	A	Me	A	V	B	B	V	Me	A	D	12	B	Ma	B	V	B	D	D	12
Me	13	S	13	S	A	L	A	J	A	S	B	B	Ma	S	A	L	13	Me	Me	A	S	B	L	L	13
J	14	D	14	Ma	A	Ma	A	V	A	V	B	B	J	D	A	Ma	14	J	J	A	D	A	Ma	Ma	14
V	15	B	L	15	A	Me	A	S	B	L	B	B	V	S	A	Me	15	V	V	A	L	A	Me	Me	15
S	16	B	Ma	16	A	J	B	D	B	Ma	B	B	Ma	D	A	J	16	S	S	A	Ma	A	Me	J	16
D	17	Me	17	Acc. Inspé	A	V	B	L	B	Me	B	B	Ma	S	A	V	17	D	D	A	Me	A	Me	V	17
L	18	A	J	18	A	S	B	Ma	B	J	B	B	J	L	A	S	18	A	L	A	J	A	S	S	18
Ma	19	A	V	19	A	D	B	Me	B	V	A	B	V	Me	A	D	19	A	Ma	A	V	A	D	D	19
Me	20	S	20	L	B	Ma	B	J	A	S	B	B	Ma	S	A	L	20	Me	Me	A	S	A	L	L	20
J	21	D	21	Ma	B	Me	B	V	A	D	A	B	V	Me	A	Ma	21	A	J	A	D	A	Ma	Ma	21
V	22	B	L	22	A	Me	B	S	B	S	A	B	D	L	A	V	22	A	V	A	L	A	Me	Me	22
S	23	B	Ma	23	A	J	B	D	B	D	A	B	L	J	A	S	23	A	S	A	Ma	A	Me	J	23
D	24	Me	24	V	A	V	B	Ma	B	Me	B	B	Ma	V	A	D	24	A	D	A	Me	A	Me	V	24
L	25	B	J	25	A	S	A	Ma	A	J	B	B	V	S	A	S	25	A	L	A	J	A	S	S	25
Ma	26	B	V	26	B	D	B	Me	B	V	B	B	Ma	D	A	D	26	A	Ma	A	V	A	D	D	26
Me	27	S	27	L	A	L	A	J	B	S	B	B	Ma	L	B	L	27	A	Me	A	S	A	L	L	27
J	28	D	28	Ma	A	Ma	A	V	B	D	B	B	V	Me	A	Ma	28	A	J	A	D	A	Me	Ma	28
V	29	A	L	29	A	Me	A	S	B	L	B	B	Ma	J	A	V	29	A	V	A	B	B	L	Me	29
S	30	A	Ma	30	A	J	B	D	B	V	B	B	V	S	B	D	30	A	S	B	Ma	B	Ma	J	30
D	31					V				Me			S		B	M	31		D				V	V	31

# **INSPÉ de l'Académie de Créteil**

## **Site Départemental 1<sup>er</sup> degré**

### **de Seine-Saint-Denis**

-----  
45 avenue Jean ZAY  
93190 LIVRY-GARGAN

01.41.70.72.00



**Fonctionnaires Stagiaires (FS)**

## **Bienvenue à l'INSPÉ – Site de LIVRY-GARGAN**

Fort d'une équipe pluri-catégorielle (professeurs-formateurs des écoles et du second degré, enseignants-chercheurs, professeurs des universités), l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation est heureux de vous accueillir suite à la réussite de votre concours de recrutement de professeur des écoles. En tant qu'enseignant stagiaire, l'accompagnement nous est confié afin de développer vos compétences professionnelles et enrichir vos connaissances disciplinaires et didactiques.

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## ↳ HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de **7h45 à 18h30** même pendant les vacances scolaires. Fermeture uniquement trois semaines durant les vacances d'été et deux semaines pendant celles de Noël.

## ↳ BIBLIOTHÈQUE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Tel : 01.41.70.72.72

Responsable Madame Laurence VIALLE

<https://bibliotheque.u-pec.fr/bibliotheques/inspe>

## ↳ STATIONNEMENT

L'accès au parking des usagers se fait par le **215-219 Chemin des Postes 93190 Livry-Gargan**. Code d'accès : 0.

Des abris pour les vélos et des emplacements pour trottinettes sont prévus face à l'entrée principale du site. Des casiers peuvent être mis à disposition des utilisateurs de vélos à assistance électrique pour stocker et recharger leur batterie (se rapprocher de la gestionnaire administrative).

## ↳ ACCÈS EN TRANSPORT EN COMMUN

Depuis		Transport	Arrêt
Métro 5	Bobigny Pablo Picasso	Bus n°146	Avenue du Coteau – École Normale
	Église de Pantin	Bus n°147	Charles de Gaulle
RER E	Le Raincy-Villemomble	Bus n° 605	Président Kennedy
	Bondy	T4	Léon Blum + 10 min à pied
RER B	Aulnay-sous-Bois	Bus n°613	Avenue du Coteau – École Normale
	Sevran-Livry	Bus n°623	
	Sevran-Livry	Bus n°147	Mairie

## ↳ COVOITURAGE

Et si vous optiez pour le covoiturage ? Grâce à l'application Karos, voyagez plus facilement sur vos trajet domicile-UPEC.

<https://www.u-pec.fr/fr/universite/actualites/le-covoiturage-arrive-a-lupec>

# CONTACTS

<b>Responsable du site</b> Cédric SEBISCH <a href="mailto:cedric.sebisch@u-pec.fr">cedric.sebisch@u-pec.fr</a>	<b>Adjointe en charge des FS</b> Ari GOGIBUS <a href="mailto:aliarivony.gogibus@u-pec.fr">aliarivony.gogibus@u-pec.fr</a>	<b>Secrétariat de direction</b> (en cours de recrutement) 01.41.70.72.01
--	---	--

Gestionnaires pédagogiques		
Line LEBRUN <a href="mailto:line.lebrun@u-pec.fr">line.lebrun@u-pec.fr</a> 01.41.70.72.36	Kevin MAKIADI <a href="mailto:kevin.makiadi@u-pec.fr">kevin.makiadi@u-pec.fr</a> 01.41.70.72.43	Marilyne RAMPERSAN <a href="mailto:marilyne.rampersan@u-pec.fr">marilyne.rampersan@u-pec.fr</a> 01.41.70.72.04

## VIE ETUDIANTE

### ↳ MESSAGERIE ÉTUDIANTE / COMPTE NUMERIQUE

Une adresse e-mail du type *prenom.nom@etu.u-pec.fr*, vous a été attribuée. Une fois les inscriptions terminées, c'est la seule messagerie sur laquelle nous communiquerons.

Cette adresse et le mot de passe que vous créerez vous permettront d'accéder également à l'espace de cours en ligne, Eprel, ainsi qu'aux services informatiques sur les ordinateurs à disposition sur le site de l'Inspé.

- Pour gérer son compte numérique : <https://sesame.u-pec.fr/>
- Un problème de connexion ou d'activation de votre compte numérique étudiant ? <https://support-inscription.u-pec.fr/>
- Pour accéder à sa messagerie étudiante : <https://www.u-pec.fr/fr/messagerie-etudiante>
- Pour accéder à la plateforme de cours en ligne : <https://eprel-v2.u-pec.fr/>
- Pour rediriger sa messagerie étudiante : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/messagerie-etudiante-outlook-office-365>

### ↳ RESTAURATION – LE SYSTÈME DE PAIEMENT IZLY

- Self ouvert de 11h30 à 13h30 – Paiement par carte bancaire ou IZLY d'un repas complet à 3,30€ sur présentation de la carte étudiant.
- Distributeurs automatiques.



Simple et sécurisé, votre compte IZLY permet de payer vos repas et vos impressions avec la carte d'étudiant multiservices ou avec votre smartphone en téléchargeant l'application.

Rendez-vous sur : [www.izly.fr](http://www.izly.fr)

### ↳ PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS & SCANS

Des copieurs sont mis à disposition des étudiants dans les sites de l'INSPÉ pour scanner, photocopier ou imprimer des documents depuis les postes en libre-service.

### ↳ L'ASSOCIATION SPORTIVE

Elle a pour but d'organiser et de promouvoir les activités physiques et sportives pour les étudiants.

N'hésitez pas à vous rapprocher des professeurs d'EPS pour connaître l'ensemble des activités proposées.

## ETRE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE

En tant que fonctionnaires stagiaires et durant votre présence sur le site de l'Inspé de Livry-Gargan, vous êtes tenus au respect des obligations qui sont celles des personnels qui participent au service public de l'enseignement.

### ↳ LES COURS

Les cours peuvent être donnés de 8h30 et 18h20 les lundis-mardis-jeudis-vendredis et de façon exceptionnelle les mercredis. Il n'y a pas de temps de formation durant les vacances scolaires de la zone C. Dès que votre emploi du temps sera disponible, le gestionnaire de votre groupe vous en informera et il sera disponible sur Eprel. <https://eprel.u-pec.fr/course/view.php?id=14457>

Les temps de formation étant statutaires, les retards et les absences feront l'objet d'un signalement aux services de la DSDEN qui opéreront des retraits sur salaire en cas de justificatifs non valables. En cas de retard, vous devez impérativement vous présenter au secrétariat pédagogique qui enregistrera votre heure d'arrivée sur le site et afin d'obtenir un coupon de retard à présenter au formateur, qui n'a pas obligation de vous accepter en cours.

À chaque enseignement, il vous est demandé d'émarger. À défaut, vous serez considérés comme absents. La feuille d'émargement est systématiquement retournée par les enseignants au secrétariat pédagogique. Les fausses signatures sont sanctionnées.

## 👉 LES DEMANDES ET RÉGULARISATION D'ABSENCES

Tous les formulaires INSPÉ de demande ou de régularisation d'absences sont disponibles sur EPREL : <https://eprel.u-pec.fr/course/view.php?id=14457> . Celui de la DSDEN sur <https://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article3078>

Objet	Temps	Formulaire(s)
Demande spéciale d'autorisation d'absence à J-4	INSPÉ	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique
	ÉCOLE	Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription
	INSPÉ + ÉCOLE	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique pour les jours Inspé + Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription pour les jours en école
Régularisation d'absences à adresser sous 48h	INSPÉ	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique
	ÉCOLE	Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription
	INSPÉ + ÉCOLE	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique pour les jours Inspé + Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription pour les jours en école

**Tous les formulaires doivent être accompagnés d'un justificatif valable.**

En cas de maladie, vous devrez fournir un arrêt de travail et suivre les indications de la notice. Tous les originaux sont à adresser sous 48h à la DSDEN du 93 par courrier (DIMOPE 4 - Pôle de gestion des enseignants fonctionnaires stagiaires). Une copie doit être impérativement adressée par mail à votre gestionnaire pédagogique INSPÉ avec la régularisation de votre absence.

## 👉 À QUI M'ADRESSER ?

Objet de la demande	Un interlocuteur
<b>GESTION DE VOTRE FORMATION</b>	
Attestation de présence	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Emploi du temps	Votre coordonnateur de groupe pour les FS50 + Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Inscription Administrative	La Scolarité de l'Inspé (siège à Bonneuil) : <a href="mailto:inscriptions-inspe@u-pec.fr">inscriptions-inspe@u-pec.fr</a> 01.49.56.37.37
Carte d'étudiante	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Relevé de Notes / Résultats	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
<b>GESTION DE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF</b>	
Toute question concernant votre dossier (reclassement, mutation, congés longs, etc.)	Votre gestionnaire administratif à la DSDEN : Nathalie Cuenat - ce.93stagiaires2@ac-creteil.fr - tél. 01 43 93 72 17 Philippe Moreira - ce.93stagiaires4@ac-creteil.fr - tél. 01 43 93 72 68